

Le père de mon enfant à naitre est Ivoirien

Par Mimival, le 13/02/2019 à 12:12

Bonjour,

Enceinte de 8 mois de mon conjoint Ivoirien, j' aimerais connaître les démarches à suivre pour que mon conjoint puisse reconnaître notre fils ainsi que les démarches à suivre pour que celui ci nous rejoigne.

Il est en Cote D'Ivoire et moi en France.

Nous sommes ensemble depuis presque 2 ans maintenant.

Merci pour votre réponse ![smile3]

Par amajuris, le 13/02/2019 à 13:56

bonjour,

si vous n'êtes pas mariés, ce n'est pas votre conjoint.

comment pouvez-vous être ensemble si votre concubin vit en côte d'ivoire et vous en france ? il faut qu'il se rende dans un consulat de france et fasse une " DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR PARENT ÉTRANGER D'ENFANT FRANÇAIS MINEUR RESIDANT EN FRANCE ". salutations